

signora a calmé Giovanni comme un enfant capri-
re repartir l'ascenseur il faut mettre 5 lires et
demande, Giovanni objecte en agitant le chèque
onner : « eh ! j'ai pas encore changé ».

era pour « fou », geste expressif de la signora
à l'adresse du public lorsqu'ils sortent de l'as-
troupelement de badauds, en l'encadrant de près
e, qui, de façon ostentatoire, en rangs serrés et
che « dans les clous », en route vers l'opération.
la petite musique ritournelle, dans l'espace de
paraître, derrière un flux horizontal et continu
on, tous porteurs de noms d'entreprises et de

l, qui disait, à la fin de son dernier entretien
le 1^{er} novembre 1975 : « Peut-être est-ce moi
je continue à dire que nous sommes tous en
es lucioles ? Dans un de ses derniers poèmes
il écrit : « Je pleure un monde mort mais moi
pas mort ».

À Jean-Paul Curnier

À Marie Depussé

disparus dans la lumière d'août 2017

Des vagabondes à la Jeune-Fille

Mayette Viltard

Il y a une histoire que Jean Oury aimait bien raconter¹. Peut-être vous souvenez-vous que dans *Zéro de conduite*, le film de Jean Vigo interdit de 1932 à 1945 à la demande de l'association des *Pères de famille organisés*, le professeur d'Histoire naturelle caresse les cheveux d'un élève, le bel élève Tabard, en lui disant : « Alors mon petit, alors mon petit, qu'est-ce que tu penses, mon petit ? » Et contre toute attente, l'élève Tabard se lève et dit : « Monsieur, je vous dis merde ». Après, se déclenche toute une histoire avec le directeur, qui est un nain, etc. Et Oury raconte que ça l'a beaucoup aidé, de s'identifier à l'élève Tabard, parce qu'il lui était arrivé une histoire à peu près identique. Il avait six ans, petit chérubin tranquille, il va à l'école, c'était l'hiver, tout le monde toussait, et le directeur tonne en disant : – Le premier qui tousse aura cinq mauvaises notes. À six ans, il se dit que ça doit être la coutume. Mais à onze ans... On avait tous un béret, on entraînait dans l'école, le directeur était devant la porte et on devait passer devant lui, on devait enlever notre béret et lui dire : – Monsieur le Directeur, bonjour Monsieur le Directeur. Et alors, en voyant les copains passer en saluant, un jour, je ne sais pas ce qu'il m'a pris. Bon... j'y vais. Et au lieu de passer direct, je me retourne contre lui, contre son ventre, je lève la tête vers lui et je dis : – Monsieur, vous

1. Elle a été reprise récemment dans le numéro 84 de *Chimères*, Avec Jean Oury, Toulouse, Érès, 2015.

me faites chier ! Moi qui avais 10 de conduite ! Il était complètement affolé, il a quitté sa place de la porte, il est allé en courant prévenir mon instituteur en disant : – Je ne sais pas, Oury devient fou !

Zéro de conduite est un des plus grands films du cinéma de poésie, cinéma que Guattari dans *La révolution moléculaire* appelle cinéma mineur. On pourrait y voir l'histoire d'une révolte des enfants contre l'internat, contre l'institution. Seulement... le directeur-dictateur, qui est un nain à une drôle d'allure, le spectateur ne le sait pas forcément mais l'acteur est un enfant, son corps, ses gestes, font du directeur quelque chose d'insaisissable. De ce fait, (et bien d'autres, les plumes de la bataille d'oreillers enneigent le paysage, etc.), le film ne relève pas exactement de l'oppression et de la libération, quelque chose se rouille, se renverse, et part dans les étoiles, comme l'image finale des enfants sur le toit. Dans *La cage aux rossignols*, (moins bon, certes, mais à ne surtout pas confondre avec l'horrible *Choristes*) Noël-Noël, le surveillant, a le jeu inattendu d'un clown amoureux. Et bien sûr, il y a *Les quatre cents coups*. Truffaut ne parvenait pas à tenir la dimension poétique de son film jusqu'à la fin, très tourmenté, il avait demandé à Fernand Deligny de le sortir de l'impasse. Deligny, pas chaud du tout pour participer à un film d'internement, n'avait accepté que parce que Truffaut avait l'idée précise de finir par une course incroyable, une course où l'enfant va droit devant sans faiblir, sans perdre haleine, traversant les paysages, et s'arrêtant, le souffle toujours calme, devant l'océan, plongeant son regard dans l'œil de la caméra.

Dans l'histoire d'Oury, il y a quelque chose de semblable. Quand le directeur tend vers les enfants sa main aux doigts menaçants en disant, le premier qui tousse aura CINQ mauvaises notes, l'enfant Oury constate que la main du directeur, un mutilé de 14-18, n'a que QUATRE doigts. Quelque chose ne va pas. L'enfant Oury, comme tous les enfants, est dans le dédale des aventures du corps. Sans même le comprendre, il décèle les multiples traces de l'investissement du pouvoir sur les corps, dans les corps. Ne pas tousser, le gros ventre, enlever le béret en baissant la tête, rendre les corps dociles n'est pas affaire

d'anatomie mais de politique. Et la main dictatoriale n'a que quatre doigts. Le directeur participe de ces corps configurés par le pouvoir. Rivette est « un grand » de ces images décalées, pensons à sa religieuse qu'il fait reposer dans des draps et oreillers fins, mais dans un lit peut-être légèrement trop petit, elle a la tête un peu déviée par le bois du lit...

Tenir un point de vue mineur, c'est ne pas entrer dans un *consensus* d'amélioration de ce duo directeur/enfant et des méthodes pédagogiques, c'est de trouver, à travers ces transformations, la possibilité de maintenir le *dissensus* entre le couple social enfant/directeur produit par le pouvoir/savoir et les manifestations de la radicalité du désir. C'est ce qui conduit Foucault à parier sur le corps et ses plaisirs... À l'époque du *Groupe d'Information sur les Prisons*, Genet bagarrait pour faire entendre que l'enjeu de la lutte n'était pas d'améliorer le confort des prisonniers, même si c'est toujours bon à prendre, mais de faire varier les limites de l'innocence. Foucault parle de *l'inépuisable plurivocité du pouvoir*. Ce directeur était peut-être un brave type qui se dépensait sans compter pour éduquer les enfants des banlieues populaires en vue d'une « bonne » insertion sociale. Or, ce faisant, il contribuait à faire de l'enfance (pas de l'enfant) une « tour de contrôle » comme a pu le dire René Schérer, de la société et de l'oppression morale et économique du XX^e siècle, il contribuait à la modification des dispositifs du pouvoir/savoir irriguant les corps.

Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps, ils passent à travers les corps sans le relais de la représentation, dit Foucault, c'est ce qu'il y a de plus caché. Et alors qu'en Orient, l'apprentissage du sexe se fait par initiation avec un maître, en Occident, l'expérience de la sexualité est entièrement prise dans des discours normatifs et législatifs. Et pour cause, puisque comme Foucault le montrera à dater de *La volonté de savoir*², lorsqu'il critique l'hypothèse

2. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. I. La volonté de savoir*, [1976], Paris, collection tel Gallimard, 1994,

répressive qui subsistait dans *Surveiller et punir*, ce sont ces dispositifs de pouvoir/savoir qui mettent en discours et en gestes la sexualité³.

Le discours sur la moderne répression du sexe que va critiquer Foucault, est qu'on aurait d'abord connu une liberté des corps et du sexe jusqu'au début du XVII^e siècle, à la suite de quoi la sexualité aurait été progressivement enfermée dans la fonction de reproduction de la famille, avec un silence organisé autour de la sexualité des adultes et de celle des enfants, une répression et une hypocrisie généralisées, des espaces extérieurs aménagés pour la sexualité illégitime, la prostitution. Ensuite, à la fin du XIX^e, Freud aurait commencé à lever ce silence, en se protégeant sous la garantie d'un discours scientifique et thérapeutique. Enfin, il y aurait eu au XX^e siècle les intégrations « lourdes » de la sexualité par la sexologie, et la libération du plaisir opérée par la fameuse « génération 68 »⁴.

Un des premiers personnages à avoir été investi par les dispositifs de sexualité⁵ a été la femme « oisive », devenue la femme

3. Michel Foucault, « Préface de 1977 à *La volonté de savoir* », *Dits et Écrits III*, Paris, Gallimard, p. 137 : « Par quelles voies et pour quelles raisons s'est organisé ce domaine de connaissance que l'on circonscrit par ce mot relativement nouveau de « sexualité » ? Il s'agit ici du devenir d'un savoir que nous voudrions saisir à sa racine : dans les institutions religieuses, dans les règlements pédagogiques, dans les pratiques médicales, dans les structures familiales au sein desquelles il s'est formé, mais aussi dans les coercitions qu'il a exercées sur les individus, dès qu'on les eût persuadés qu'ils auraient à découvrir en eux-mêmes la force secrète et dangereuse d'une "sexualité" ».

4. Je m'appuie en particulier sur des textes de Catherine Chevalley, comme « Réinventer la sexualité : Remarques sur les derniers écrits de Michel Foucault », *Revista de Filosofia*, Vol. 27 N°1, 2002, pp. 7-41. Et sur un photocopié d'un de ses cours à l'Université de Tours, « La critique de l'hypothèse répressive, *La volonté de savoir*, 1976 », diffusé par le site de *l'Idée libertaire*.

5. Michel Foucault, Entretien avec R. Jaccard dans *Le Monde* en avril 1976, « Sorcellerie et folie », *Dits et Écrits III*, Gallimard, p. 90 : « Nulle civilisation n'a connu de sexualité plus bavarde que la nôtre [...]. Depuis l'Inquisition, à travers la pénitence, l'examen de conscience, la direction spirituelle, l'éducation, la médecine, l'hygiène, la psychanalyse et la psychiatrie, la sexualité a toujours été soupçonnée de détenir sur nous une vérité décisive et profonde ».

« nerveuse », atteinte de « vapeurs ». Blanche, bourgeoise, et mariée. En face de cela, les couches populaires ont longtemps eu une place à part dans les dispositifs de sexualité. Et aux avant-postes de ce personnage de femme mariée insatisfaite et malade, le personnage de la Jeune-Fille, carrefour incertain de l'enfant et de la femme, un terrain de choix pour les développements, les affrontements, les contradictions, de ces dispositifs. Préserver l'ordre moral et combattre l'asservissement des femmes, quadrature du cercle. Les femmes, comme Freud l'a fait remarquer, menacent le lien social homosexuel masculin qui fait la force et la cohésion de la société. Armée, église, et ajoutera Foucault, internats d'éducation, prisons, hôpitaux, enfermement psychiatrique, tous ces lieux et dispositifs de mise en discours de la Jeune-Fille auront une régularité. La figure du voleur, avec récemment, une minime variation de pédophile et de porc-voleur, se construira comme base de la menace sociale venant du garçon, celle que devra supporter la fille sera immanquablement celle de la prostituée.

Les vagabondes

Sandra Alvarez de Toledo a édité en 2015 un magnifique livre intitulé *Vagabondes*⁶. Il est réalisé à partir d'un reportage photographique commandé à Henri Manuel, de 1929 à 1931, sur les trois Écoles de préservation pour les jeunes filles existant en France, Écoles laïques, de Cadillac, Doullens et Clermont. Elle y a ajouté des documents des archives départementales de Gironde, Somme, et Oise, de 1909 à 1934, et un texte de Sophie Mendelsohn.

6. *Vagabondes*, éditions de l'Arachnéen, 2015, Comme elle le relate, elle a découvert ce fonds de photographies dans les archives de Fernand Deligny. Ce livre est aussi beau et étonnant que le *Journal de Janmari* ou *Cartes et lignes d'erre*, les cartographies chez Deligny, qu'elle a, entre autres, publiés précédemment.

La photo d'exergue, recadrée j'imagine, est une main tenant des ciseaux qui coupent les cheveux d'une jeune fille, vue de dos et qui penche la tête en avant. Aujourd'hui, à l'heure où les journalistes-femmes ont dans leur contrat l'obligation d'avoir à l'antenne des cheveux longs et dénoués, – autre forme de l'aliénation des femmes – on y voit uniquement un geste castrateur et répressif⁷. Pourtant, dans cette « école » laïque dans les années trente, ce geste ambigu est éminemment symbolique, les filles se libèrent de leurs cheveux longs qui sont un des signes de leur situation d'oppression familiale. Les garçonnnes ont les cheveux courts et la nuque dégagée, une nuque sans « féminité » aliénante, censée perdre sa force érotique entrevue à travers la chevelure, ou dégagée par un chignon, ou par un geste qui relève les cheveux. C'est sans compter que même dans les pires situations d'oppression, le désir rôde toujours, il est indestructible, comme Freud l'a si bien noté. Que ce soit à Ravensbruck, où l'érotisme flambe entre les corps ravagés – qu'on lise *Milena*⁸ – ou dans la pension religieuse, la fournaise de *L'oponax*⁹ : « Dominique Vurse est en train d'écrire sur son cahier de brouillon. Ses cheveux sont secoués par moment quand elle s'arrête d'écrire. Les boucles sont courtes ce qui fait que la nuque est nue », mais Made-moiselle Caylus la surveillante « remue sur sa chaise. On voit qu'elle

7. C'est l'option prise par Jean-Jacques Yvorel, « Vagabondes : les écoles de préservation pour jeunes filles de Cadillac, Doullens et Clermont » dans la *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* n°18, *Le psychiatre, l'enfant et l'État*. Il écrit à propos de cette première photo : « La première photo, par exemple, met en scène la coupe de cheveux systématique à laquelle les jeunes filles sont soumises alors qu'un arrêté du 16 juillet 1863 (!) interdit formellement cette pratique. À elles seules, ces images permettent presque de déduire l'une des finalités de la rééducation des filles : effacer toute trace de féminité chez ces jeunes femmes enfermées le plus souvent pour réprimer un comportement sexuel jugé inconvenant ».

8. Margarete Buber-Neumann, *Milena*, traduction d'Alain Brossat, Seuil, 1997.

9. Monique Wittig, *L'oponax*, Minuit, 1964.

commence à se lever ce qui lui prend du temps parce qu'elle a une jambe raide¹⁰ ».

En ouvrant *Vagabondes*, je vois cette première photo et je me dis : « Oh ! Mais c'est ma mère ! », de dos et léger profil mais enfin, c'est bien elle, ou c'est tout comme. Photos suivantes, les filles sont dans la cour avec, aux pieds, ce qu'on mettait à cette époque, des chaussons dans des sabots. Plus je tourne les pages, plus je vois les photos de l'École normale d'institutrices de ma mère à Bordeaux, à Caudéran, plus exactement. Même habillement, même coupe de cheveux, même fonctions, aider l'économe à ranger les produits, à préparer la nourriture, même façon de s'habiller, un peu de « luxe » parce qu'on voit des baignoires, quelque peu noirâtres, certes, mais à l'École Normale, c'était lavabos et eau froide. Même époque, les années trente, époque où les photos instantanées étaient rares, on posait pour la photo, même dans les familles, on prenait des poses, on se prêtait à la photographie. Les photos de Henri Manuel montrent *le prototype de la jeune fille laïque et moderne de l'époque*, de son éducation en internat et de ses distractions. C'était semble-t-il, le but de la commande du reportage.

Pourtant, en lisant les archives reproduites dans la deuxième partie du livre, ainsi que d'autres textes et témoignages sur internet, j'apprends que ces Écoles de préservation étaient particulières. Je vais me borner à celle de Cadillac. C'était une École laïque censée « produire » des jeunes filles modernes *redressées, relevées, préservées*, devenues capables, à la sortie, d'être de bonnes travailleuses ayant éventuellement un diplôme de sténodactylo, voire d'infirmière, ou de bonnes mères au foyer, sachant lire, écrire, compter, sachant gérer des loisirs honnêtes. Mais également, une École réputée comme un bain plutôt dur. Une des dernières directrices dira que les « rééducables faciles et rentables » étaient gardées dans

10. Je pense aussi au très beau film de Joël Sériat *Mais ne nous délivrez pas du mal*, 1971, inspiré d'un fait-divers de 1954.

les institutions de redressement privées, les Patronages, les Bons Pasteurs, et « La Laïque » récoltait les plus pauvres, les plus dures « inéducables », et les plus folles parmi celles qui agissaient par « manque de discernement ». Sur une des photos des dortoirs, on peut voir des cloisons grillagées visant à séparer les corps désirants, cages à poule, cellules, chambres, le vocabulaire changeait davantage que les murs. Mais aucun dispositif carcéral n'est suffisant pour empêcher le désir d'être là, un trou, même, par lequel passent les volutes de la fumée de cigarette, comme le filme Jean Genêt dans *Un chant d'amour*. À Cadillac, il y avait un cachot au sous-sol. Elles pouvaient être mises au pain sec, plusieurs jours, mises aussi à l'amende bien que ne gagnant qu'un pécule misérable, on y pratiquait « le mérite », qui récompensait en réalité celles qui s'adaptaient le mieux à l'institution, ce qui fabriquait des « caïds ». Elles avaient entre 15 et 21 ans. Têtes dures, têtes folles, elles mettaient le feu, donnaient des coups de poings, déchiraient le linge, mais se blanchissaient le teint avec le plâtre de la cloison et dansaient une danse russe effrénée sur les lits. Car elles pouvaient également être joyeuses et amoureuses, entre elles, ou encore avec des surveillantes. Elles se suicidaient aussi.

En lisant les archives de Gironde que *Vagabondes* publie, concernant essentiellement des jeunes filles pauvres des Landes dans les années trente, je reconnais des éléments de l'histoire de ma grand-mère paternelle. Elle était née en 1880 dans une famille de neuf enfants de paysans pauvres du fin fond des Landes. « J'en avais assez de manger des cruchades¹¹ avec un peu de lard toujours rance, toute l'année. À 15 ans, enfin, j'ai triché j'avais moins, je me suis sauvée hein ! ». Une sœur plus âgée l'a aidée à se placer dans une famille

11. Galette de farine de maïs délayée dans l'eau, cuite dans le fond un peu gras de la marmite.

riche de négociants en chocolat¹², villa à Biarritz pour la saison, château dans les Landes pour les chasses et hôtel particulier à Bordeaux. Ainsi devint-elle domestique, cheveux longs attachés en chignon, pas question pour les domestiques d'avoir l'air d'une garçonne délurée ou d'une fille « en cheveux », une prostituée. Ce chignon, en théorie austère, elle l'a gardé toute sa vie. Il contribuait à sa grâce. Un des fils de cette famille, peintre assez connu, a fait en 1900 un tableau intitulé *La jeune servante*, ma grand-mère peut-être...

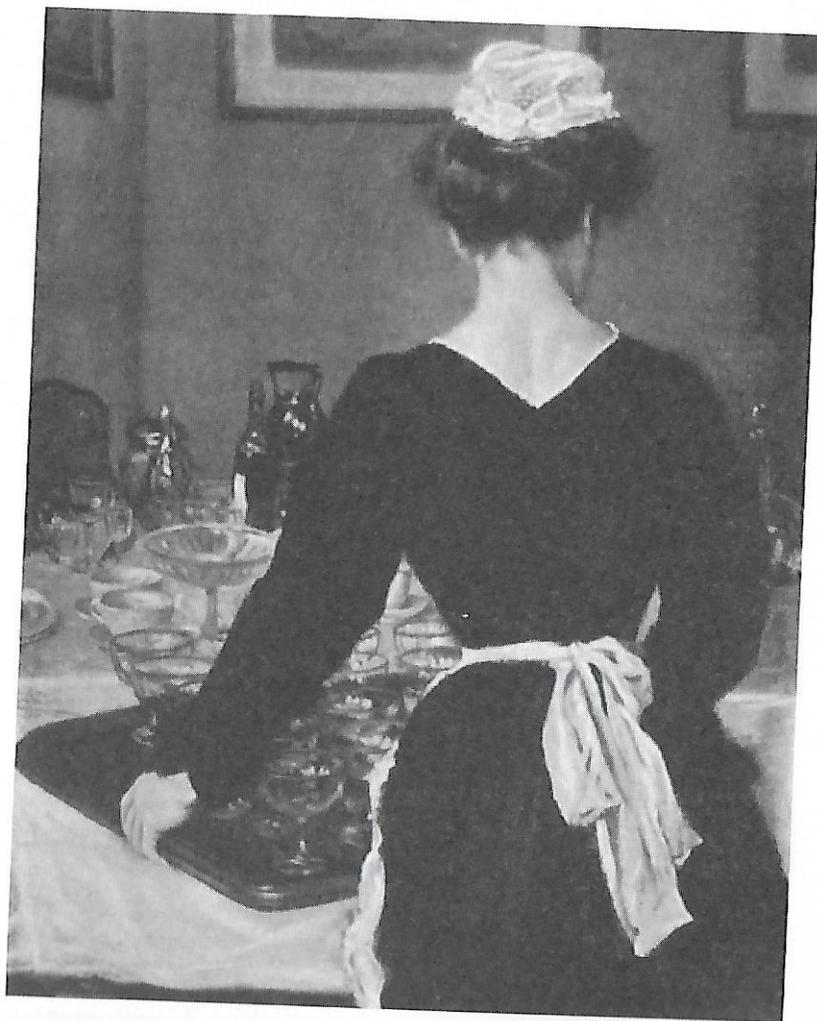
En 1918, après la guerre, recomposition des modes de vie... Elle avait épousé le chauffeur. Ils s'installent à Bordeaux, deviennent des ouvriers de la Grande Huilerie Bordelaise, produisant l'huile d'arachide en bidons de la Croix-Verte, dénommée plus tard Huilor. Ils passent du chocolat aux cacahuètes, on ne quitte pas les colonies, dans le Sud-Ouest, elles sont partout, souvent invisibles¹³.

Mais voilà que l'histoire se redouble. L'École de Préservation est à Cadillac. C'est l'histoire de mon autre grand-mère ! Elle appartenait à la branche désargentée et libérale, éclairée, laïque, d'une famille « aristo-bourgeoise » de Gascogne¹⁴. Son père n'était pas instituteur

12. Je n'ai jamais entendu ma grand-mère parler de cette famille en mentionnant qu'ils étaient juifs. Ils étaient des « juifs portugais », c'est-à-dire issus des juifs expulsés d'Espagne en 1492, ils étaient installés à Bayonne depuis le seizième siècle. Je l'ai su lorsque mon père a très tardivement appris, dans les années soixante-dix, que certains membres de cette famille avaient été arrêtés à Biarritz, en 1943, « en tant que juifs », expédiés à Drancy, et de là, Auschwitz sans retour.

13. Apprenant que j'étais de Bordeaux, Edouard Glissant m'avait raconté une anecdote incroyable. Il terminait à Bordeaux une conférence où il parlait des bateaux, des docks, des armateurs des Chartrons, et de la traite des Noirs lorsque une vieille dame très douce et très bien mise est venu le trouver pour lui indiquer qu'il devait améliorer sa thèse, il y avait une erreur, elle qui habitait Bordeaux depuis quelque quatre-vingts ans pouvait lui certifier qu'elle n'y avait pratiquement jamais vu de Noirs...

14. Mon grand-père aimait bien faire bisquer ma grand-mère en prétendant qu'un ancêtre, intendant, avait rafié le château et les terres au moment des Biens Nationaux...



Henri Caro-Delvaile, *La jeune servante*, c. 1900-1910

mais l'équivalent sur le plan politique et social, inspecteur des tabacs. Les instituteurs laïques, bien avant Jules Ferry et son école publique, ont été révoqués et déportés assez souvent en Algérie dès la conquête, ou sont volontairement allés dans les bagnes d'enfants, les maisons de correction et ensuite dans les Écoles de préservation, pour participer à la transformation des méthodes d'éducation qui éclaireraient les jeunes. Cette autre grand-mère avait dès les années 1900 les cheveux coupés. Elle avait passé le Brevet supérieur, était devenue institutrice, militante laïque pour l'amélioration de la condition des femmes. Directrice de l'école publique de Cadillac, de 1912 à 1920, elle avait chez elle, chaque année, une fille de l'École de préservation, louée, avec qui ça se passait très bien, disait-elle, sauf avec une qu'elle avait dû rendre parce qu'elle était « piquée », elle déchirait le linge exprès. Elle a ensuite été directrice de l'école de la rue du Pas Saint-Georges à Bordeaux, dans le quartier des prostituées, des juifs pauvres et des vendeurs du marché des Capucins¹⁵.

La « Jeune-Fille » et sa « libération ».

Je ne connais pas le contexte des deux autres Écoles de Préservation dont il est question dans *Vagabondes*, Doullens et Clermont, où les filles avaient, j'imagine, une histoire plus citadine. Je m'en tiens à Cadillac. Je ne suis ni chercheuse ni historienne, cependant, en lisant deci-delà quelques textes, revues, documents, archives de musées, (internet est bien utile), j'ai été frappée de voir à quel point « la Jeune-Fille » avait été une foire d'empoigne où tout le monde

15. Ce milieu, où agissaient également les francs-maçons, très développés dans le Sud-Ouest, on le sait, est devenu un foyer de résistance pendant la seconde Guerre, un certain nombre d'enfants juifs y ont été cachés, dont un dénommé Petit-Jean comme on disait dans ma famille, alias Boris Cyrulnik.

avait joué son rôle : les religieux, les instituteurs laïques, Vichy, le scoutisme, et la psychanalyse, à Cadillac précisément. Et n'étant pas une lectrice de Tertullien, j'en ai appris de belles, si je puis dire, sur La jeune-Fille, dans le dernier livre de Michel Foucault, établi par Frédéric Gros, *Les aveux de la chair*, en particulier dans le chapitre « Virginité et continence ». À propos d'un traité sur *Le voile des vierges* pour justifier que les vierges, comme les femmes mariées, doivent porter le voile, on peut lire :

Après avoir montré d'après l'Écriture que la femme est femme avant d'être vierge, Tertullien en effet explique que toute vierge devient femme spontanément et avant même le mariage. Elle le devient par la conscience qu'elle prend d'elle-même comme femme, par le fait qu'elle devient un objet pour « la concupiscence des hommes », et qu'elle peut « subir le mariage » : elle cesse d'être vierge « du moment qu'elle ne peut plus l'être » ; par le fait que la corruption entre dans les yeux et dans le cœur ; « la prétendue vierge est déjà mariée : son esprit l'est par l'attente, sa chair par la transformation » ; enfin par le mouvement même de la nature : développement du corps, changement de voix, et tribut mensuel : « Niez donc qu'elle soit femme celle qui subit les accidents de la femme »¹⁶.

Dans les archives du musée du diocèse de Lyon, on trouve qu'en 1676, en prenant le nom d' « assemblée de Filles du Tiers Ordre de la Trinité pour tenir des pensionnaires »¹⁷, les Trinitaires montrent qu'elles « restent dans le siècle » pour « servir d'autant mieux de guide et de flambeau au reste du sexe de la paroisse, soit en pratiquant les exercices de piété des Pères de la Trinité, soit en instruisant

16. Michel Foucault, *Les aveux de la chair*, établi par Frédéric Gros, Paris, Seuil/Gallimard, 2018, p. 155.

17. C'est la plus ancienne institution officielle de l'Église catholique consacrée au service de la rédemption sans armes à la main. À l'origine, il s'agissait de racheter les chrétiens captifs des Maures. Aujourd'hui les Trinitaires aident les prisonniers et les captifs de toutes sortes.

des jeunes filles qui n'ont pas de biens pour prendre parti ni dans le mariage, ni dans le cloître, en les appliquant à des ouvrages de manufactures capables de les sustenter et de les mettre à couvert des traits de la nécessité qui pourraient attirer *le naufrage de leur pudicité*, ce qui ne cède que de fort peu à la charité de la Rédemption des captifs ». Ainsi, on peut noter que le naufrage de la pudicité des jeunes filles n'est pas indépendant du fait qu'elles n'avaient pas de biens pour prendre un parti, ni dans le mariage, ni dans le cloître¹⁸. En 1711, ce sont aussi à des Trinitaires qu'on confie *La Maison de la Providence* pour « la préservation des jeunes filles dont l'innocence courait des dangers imminents, au contact de parents dépravés ». Les parents *dépravés*... étaient en particulier les non-catholiques. Par exemple, lorsque, sous l'influence des Jésuites, Louis XIV enjoignit aux protestants de se convertir au catholicisme sous peine des galères et de « mort civile », les prêtres s'inquiétèrent tout de suite des enfants de ceux qui ne voudraient pas abjurer leur confession religieuse et une ordonnance royale les autorisa à se saisir des enfants des deux sexes pour « les rééduquer religieusement ». Les premiers temps on enlevait les enfants et on les plaçait dans les couvents pour

18. *La pudicité*, titre d'un des traités de Tertullien, n'est pas à proprement parler ce qui en découle, la pudeur. « La pudicité est la fleur des mœurs, l'honneur du corps, la gloire des deux sexes, l'intégrité du sang, la garantie de l'espèce humaine, le fondement de la sainteté, le préjugé de toute vertu. Quoiqu'elle soit rare, difficilement parfaite, et à peine durable, elle demeurera cependant quelque temps dans le monde, si elle est préparée par la nature, persuadée par la discipline, contenue par la censure. En effet, toute vertu est le fruit de la naissance, de l'éducation ou de la contrainte. Mais, comme les maux l'emportent, ce qui est le caractère des derniers temps, il s'ensuit que les biens ne peuvent plus naître, grâce à la corruption des semences, ni se développer par l'éducation, grâce à l'abandon des études, ni être contraints, grâce au relâchement des lois. En un mot, la vertu dont il s'agit est tellement tombée en désuétude, que l'on fait consister la pudicité, non plus à triompher de la passion, mais à en modérer la fougue ; et que pour avoir la réputation de chasteté, il faut bien peu de chasteté ». Tertullien. *De la pudicité*. I. internet.

en faire soit des moines, soit des religieuses. Mais certains de ces fils d'hérétiques ne voulurent point se plier docilement aux ordres de leurs nouveaux confesseurs ; aussi l'Église, par ordonnance royale du 19 mai 1692, fut autorisée à ouvrir des maisons de correction destinées à punir les enfants rebelles et à les ramener par tous les moyens dans la voie du salut. Par la suite, les prêtres ouvrirent des maisons de filles *repenties*, destinées à recevoir les jeunes filles arrêtées pour s'être livrées à la débauche. Et puis, enfin, le cercle des maisons de correction fut élargi et l'on confia aux pères de l'Église la tâche de « corriger » les enfants coupables de délits ou de crimes et que leur jeune âge soustrayait à la justice ordinaire¹⁹. Plus tard, on trouve le contraire... La révolution de 1789 abolit ces établissements, mais quand Louis XVIII monta sur le trône, il rétablit, par une ordonnance datée du 27 janvier 1816, tous les édits royaux de Louis XIV et Louis XV. Mieux, même, il autorisa les bons pères à se saisir des enfants des républicains, là encoeur pour les « rééduquer religieusement ». Louis-Philippe restreignit le pouvoir des prêtres et ne leur accorda plus que les enfants délictueux ou les filles se livrant à la débauche. La révolution de 1848 abolit cela, mais Napoléon III rétablit ce privilège. Toutefois, il créa des maisons de correction dépendant directement de l'administration pénitentiaire, dans lesquelles les prêtres et les religieux faisaient office de gardiens. Puis

19. Louis Loréal, article « Maisons de correction », Encyclopédie anarchiste de Sébastien Faure. Cette encyclopédie de 1934 expose le point de vue des anarchistes synthésistes (courant regroupant anarchistes individualistes, communistes anarchistes et anarcho-syndicalistes) français des années 1930. « Il y a actuellement treize maisons de correction en France. Dix dites colonies d'éducation pénitentiaire pour les garçons : *Aniane* (Hérault) ; *Auberives* (Haute-Marne) ; *Belle-Isle* (Morbihan) ; *Les Douaires* (Eure) ; *Eysses* (Lot-et-Garonne) ; *Sacuny* (à Brignais, Rhône) ; *Saint-Hilaire* (Vienne) ; *Saint-Maurice* (Loir-et-Cher) ; *Le Val d'Yèvre* (Cher) ; *Gaillon* et trois colonies de préservation pour jeunes filles : *Cadillac* (Gironde) ; *Clermont* (Oise) et *Doullens* (Somme) ».

en 1863, un décret plaça les maisons de correction religieuses sous le contrôle du président de la Cour d'appel du ressort. Enfin, le 14 décembre 1905, à la suite de la loi sur la séparation des églises et de l'État, un décret d'administration publique plaçait toutes les maisons de correction dans les mains de l'Administration pénitentiaire. Avec toujours cette constante, les garçons sont voleurs, les filles, prostituées.

Correction paternelle ou tutelle de l'État.

Avec la loi de 1912, une jeune fille avait le droit de quitter ses parents à 15 ans pourvu qu'elle aille travailler, qu'elle prouve qu'elle pouvait vivre de son propre travail. Je réentends ma grand-mère quand je lui demandais, de façon anachronique : « Mais tes parents, qu'est-ce qu'ils ont dit quand tu t'es sauvée ? », elle répondait : « Oh ! Tu parles ! ». Je ne suis pas capable d'entrer dans les méandres complexes des relations famille-État de cette situation, mais en général, si la jeune fille n'était pas sur un lieu de travail, si elle était vagabonde, elle était placée. La récupérer n'était pas à l'ordre du jour. L'enfant placé pour être « corrigé » était devenu un *pupille de l'État*²⁰. Le placement étant une décision et non un jugement, on ne pouvait pas en appeler à la justice, l'État avait l'autorité jusqu'à la majorité « jusqu'à la vingt-et-une » disaient les filles « relevées ». Alors, la plupart des parents ne disaient rien. Quand ma grand-mère répondait : tu parles !, elle ne se lançait pas dans des explications sur ce qui s'est appelé jusqu'à 1935, « la correction paternelle ». Le Code civil donnait aux pères de famille le droit de « corriger » leurs enfants, le droit de les réprimander, de les châtier manuellement,

20. À ne pas confondre avec les pupilles de la Nation, enfants victimes ou de parents victimes des guerres et pour lesquels l'État aide les familles qui gardent toute leur autorité sur l'enfant.